

Les femmes et la Société des Nations : (suite de la 1re page)

Autor(en): **E.Gd.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **27 (1939)**

Heft 554

PDF erstellt am: **26.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-263492>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

IN MEMORIAM

Emma Chenevard

Les féministes, non seulement romandes, mais suisses, ont éprouvé une perte sensible en la personne de M^{lle} E. Chenevard, que la mort leur a enlevée subitement le 31 juillet. L'interruption de la parution du *Mouvement Féministe* pendant les semaines qui suivirent, puis les événements dramatiques qui ont occupé tous les esprits, ont retardé ces lignes consacrées à son souvenir, mais n'ont pu atténuer la douleur des personnes qui ont eu le privilège de la connaître.

Eprise avant tout de beauté, M^{lle} Chenevard a cherché évidemment de quoi satisfaire son idéal. Dans cette quête incessante, et non sans inquiétude, elle s'était immédiatement et sans retour attachée à quelques grandes causes: le suffrage féminin et le pacifisme entre autres, l'un impliquant et appuyant l'autre. Son cœur brûlait du patriotisme le plus ardent: Gottfried Keller l'enchanta, et elle se délectait à la saveur des dialectes suisses-allemands. Réciproquement, nos Confédérées goûtèrent plus d'une fois, nos humeurs très fin, le sourire amusé par lequel elle réagissait contre la sottise et les préjugés. Cette douceur-là faisait sa force: quelle meilleure propagande aurait-on pu imaginer que les exquises petites choses sorties de sa plume inimitable: vers de circonstance, contes spirituellement tournés, et ses alertes dialogues ou pièces de théâtre qui remportaient de vifs succès? Rappelons seulement la gracieuse saynète intitulée: *La révolte de Sophie*, qui eût désarmé Jean-Jacques lui-même, et sa comédie de plus grande envergure: *Après le déluge*. Il faudrait pouvoir recueillir ces ouvrages, d'un ton si rare chez nous, que M^{lle} Chenevard a égrenés avec nonchalance le long de son chemin.

Si sa douceur faisait sa force, son manque abso- lut de pédanterie faisait d'elle une adroite pédagogie. Et ce don s'épanchait au-delà de la salle d'école. Que de fois, d'un mot aimable et gai, at-elle touché juste, critiqué sans blesser l'amour-propre! Et qu'il est douloureux, maintenant, de la ranger au nombre des «voix chères qui se sont tues»!...

E. P.

Frédérique Small

(1902-1929)

Une toute jeune femme, une enfant presque, aurait-on dit en la voyant pour la première fois,

jusqu'à ce que la maladie ait donné à ses traits une maturité inattendue.

Un corps tout menu, mais admirablement proportionné, un rire juvénile qui fusait à tout propos, un air de fillette naïve qui cachait une intelligente exceptionnellement rapide et pénétrante, une souplesse d'esprit extraordinaire, une volonté inébranlable et une persévérance que les obstacles ne faisaient que fortifier. Rien ne lui plaisait autant qu'une situation difficile, un problème que chacun déclarait insoluble, mais où elle découvrait vite la fissure par laquelle elle allait s'introduire et d'où, utilisant à la fois son esprit lucide, son instinct et son grand charme personnel, elle sortirait un jour triomphante pour la plus grande confusion de tous les sceptiques.

Une chose a rempli toute sa vie: l'Union internationale de Secours aux Enfants. L'Union n'a été fondée que le 6 janvier 1920, mais Fritzi Freund, lycéenne de 17 ans, donnait déjà depuis quelques mois ses heures de loisirs à la délégation du Comité international de la Croix-Rouge, tout en préparant sa maturité. Au cours de ces premiers mois d'existence de l'Union, la délégation de la Croix-Rouge la représentait également, aussi M^{lle} Small disait-elle souvent en riant qu'elle avait travaillé pour l'Union avant que celle-ci fut née. Elle-même était née à Salonique en 1902, mais fit ses classes secondaires dans son pays d'origine, la Hongrie, qu'elle aimait passionnément, malgré qu'elle fut une vraie «internationale». Elle avait des attaches de famille dans de nombreux pays d'Europe, devint britannique par mariage et vécut des périodes plus ou moins longues de sa vie dans une demi-douzaine d'autres pays.

De la délégation de la Croix-Rouge à Budapest, elle passa en août 1921 à celle de Vienne. Lorsqu'en juillet 1923, la délégation commune de l'Union et de la Croix-Rouge fut supprimée, il apparut que personne d'autre que M^{lle} Freund, alors âgée de 21 ans, fût plus capable d'assumer la responsabilité du travail de l'Union. Sa fraîcheur et sa jeunesse, loin d'être un obstacle, lui furent au contraire une grande aide. Les Ministres, les hauts fonctionnaires — voire les Nonces apostoliques — ne songeaient pas à se défendre devant cette enfant qui, pleine d'audace, les abordait sur un pied d'égalité, jusqu'au moment où l'attendrissement devant sa candeur faisait place au respect et à l'admiration devant son intelligence et ses talents d'organisation.

Fritzi Small avait deux qualités qui servent à transporter bien des montagnes: la conviction inébranlable de l'utilité et de la valeur de la mission de l'Union internationale de Secours aux

Enfants; une confiance totale dans sa capacité de venir à bout des tâches les plus difficiles. Lorsqu'elle entreprenait quelque chose, elle n'envisageait même pas la possibilité d'un échec. Ces deux qualités la servaient tout au long de sa carrière fertile en incidents et en mésaventures de toutes sortes, mais combien riche d'expériences et de résultats magnifiques.

Son travail à Budapest l'avait amenée à collaborer à des actions de secours — cantines pour enfants et distributions de vêtements — sur une grande envergure. A Vienne, elle organisa un service important de parrainages, des ouvriers, le premier service de berceaux circulants.

Au moment où le travail de M^{lle} Freund se terminait à Vienne en 1924, l'Union recevait de Bulgarie la prière d'envoyer une personne capable d'examiner les besoins des enfants dans ce pays et de donner quelques conseils utiles sur les mesures à prendre. Partie pour quelques mois, M^{lle} Freund resta en Bulgarie 4 ans 1/2. Elle s'attacha à ce pays plus qu'à aucun des autres dans lesquels elle avait travaillé auparavant ou travaillera plus tard. Elle s'y créa des amitiés profondes qui enrichirent sa vie jusqu'au bout. Alors qu'à Budapest et Vienne, elle avait commencé à travailler sous les ordres d'autres personnes, là elle put donner dès le premier abord libre cours à son énergie créatrice, car elle conquit le cœur et la confiance de tous ceux qu'elle approchait, et grâce à ce travail harmonieux, la protection de l'enfance prit en Bulgarie un grand essor. La déléguée de l'Union internationale dut travailler de telle manière que les œuvres dont elle lançait l'initiative prissent fortement racine dans le sol national. On en vit le résultat, lorsqu'après son départ, l'Union de Secours aux Enfants en Bulgarie qu'elle avait créée, continua à s'épanouir. Son travail en Bulgarie l'amena aussi bien à improviser de main de maître des secours rapides dans des cas d'urgence tels que les incidents de frontière gréco-bulgares en 1925 ou le tremblement de terre de 1928, qu'à organiser d'une façon systématique le jeu des institutions sociales destinées à améliorer les conditions de vie et de développement de l'enfant bulgare.

Lorsqu'elle quitta en 1929 ce champ d'activité, elle éprouva le besoin d'asseoir son énorme expérience pratique sur une base scientifique et passa à Bruxelles une année consacrée à des études sociales et économiques, tant à l'Université qu'à l'Ecole de Service social.

Depuis lors, son point d'attache devint Genève, mais sa qualité de déléguée lui valut de nombreux voyages, principalement dans les Balkans où elle comptait dans chaque pays de nombreux amis

et admirateurs, toujours heureux de lui montrer les progrès accomplis depuis sa dernière visite, de recevoir des suggestions nouvelles pour leur travail. L'utilité de ces visites et l'estime réelle qu'elle éprouvait pour la manière dont ces pays travaillaient pour l'enfant lui donnèrent l'idée de congrès régionaux. Les deux premiers eurent lieu à Athènes en 1935 et Belgrade en 1938. Elle en fut l'âme et l'on ne peut s'imaginer comment les suivants auront lieu sans elle.

Elle tenait beaucoup à étendre le rayonnement de l'U. I. S. E. en dehors d'Europe et était toujours à l'affût de possibilités de travail dans des territoires nouveaux. Le Proche-Orient et l'Afrique l'attiraient beaucoup. Lorsque la guerre italo-éthiopienne éclata, elle lutta avec acharnement contre diverses difficultés qui s'opposaient tout d'abord à l'envoi d'une mission de l'Union en Abyssinie. Elle passa 3 mois dans ce pays et y jeta les fondements d'une œuvre pleine de promesses. Elle en revint pour assister au Premier Congrès balkanique et la brusque fin de la guerre l'empêcha de repartir comme elle l'aurait voulu.

De 1936 à 1938, son principal champ d'activité devint l'Espagne. Elle fit de nombreux voyages aussi bien du côté nationaliste que républicain. Ce qu'elle y vit et entendit, ajouté à ses expériences précédentes, l'amena à réfléchir beaucoup sur les meilleurs moyens de protéger les enfants en temps de guerre. La dernière année de sa vie fut consacrée à ces préoccupations: protection internationale au moyen d'une convention, protection nationale par l'activité coordonnée et pratique des divers organismes compétents. Bien que déjà très malade, elle se rendit en juillet à Londres pour étudier sur place le projet d'évacuation des enfants de la capitale à la campagne. Et pendant ce mois de septembre, ce lui fut une souffrance morale constante de se sentir trop faible pour travailler activement. Gardant jusqu'à la fin la certitude de sa guérison, elle discuta jour après jour avec ses collaboratrices ce que serait le travail de l'Union internationale de Secours aux Enfants pendant les hostilités. Elle s'endormit doucement au matin du 23 septembre et repose maintenant à St-Georges tout près d'Eglantyne Jebb, la fondatrice et l'inspiratrice de l'Union. Deux personnalités dont le tempérament étaient à l'opposé l'un de l'autre, mais qui ont servi la même cause avec la même consécration sans réserve.

J. M. DE MORSIER.

— Que non pas, et comme à raisonner de la sorte, l'on se trompe facilement! Des articles déjà parus dans ce journal l'ont prouvé en soulignant les problèmes actuels du travail féminin, montrant comment le chômage des femmes, loin d'être résorbé, a augmenté; quelle concurrence risquent de lui faire les offres de travail bénévoles, quels dangers de baisse de salaires menacent nombre de travailleuses — et, à regarder plus loin, n'y a-t-il pas tout lieu de veiller que, là où l'on a fait appel dans le premier moment de désarroi à la main-d'œuvre féminine, on ne se débarrasse pas purement et simplement d'elle quand viendra le moment de la démobilité? Il n'est donc pas inutile, loin de là, de conserver

dent, elle trouvait encore le temps, dans la soirée, de jouer avec les enfants en villégiature, et d'avertir la Présidente du Conseil National des Femmes Italiennes, que la femme et les enfants du cantonnier du Passo Maurea, des pays ensoleillés de l'Italie du Sud, ne pourraient supporter les rigueurs d'un hiver alpin.

Tel fut son adieu aux montagnes.

„De tout notre cœur“

Le Journal des Nations (Genève) rapporte cette exquise anecdote — qu'il appelle lui-même «un conte de fées en un temps où l'égoïsme sacré envahit tout» — narrée par le journaliste français bien connu, G. de la Fouchardière, au moment de la mort de la femme admirable que fut sa mère.

Il y a cinq ans (elle avait déjà 80 ans), ma mère était encore dame visitante à la prison Saint-Lazare; c'est-à-dire que, pour la seule joie du dévouement, elle allait apporter à de pauvres créatures méprisées par la vertu pharisaïque un peu de réconfort moral avec quelques petites douceurs matérielles.

Un jour, elle trouva dans une cellule une malheureuse fille condamnée à quinze jours de prison, et qui lui dit:

— Ce qui m'embête, Madame, ce n'est pas tant d'être en tôle. C'est que j'ai chez moi, au cinquième étage, mon chien, mes deux chats et mes oiseaux qui seront morts de faim quand je sortirai d'ici. Mais je ne sais pas pourquoi je vous raconte ça. Ce n'est pas vous qui irez leur porter à manger.

— Avez-vous votre clef? répondit simplement ma mère.

Et, tous les jours, pendant une quinzaine, cette admirable femme de 80 ans monta les cinq étages de la pensionnaire de Saint-Lazare pour soigner des animaux abandonnés dans un galetas empanté.

cette rubrique dans nos colonnes, en l'alimentant de nouvelles glanées à droite et à gauche.

DANS LE CANTON DE VAUD

L'on n'a pas oublié la discussion très vive qui s'était engagée, et dont notre journal avait publié les échos, entre le Département vaudois de l'Agriculture, de l'Industrie et du Commerce, d'une part, et les féministes vaudoises, de l'autre, à la suite d'une circulaire de ce Département qui engageait les chefs d'entreprises industrielles et commerciales à licencier leur personnel féminin comme moyen de remédier au chômage. S'appuyant sur des chiffres et des données documentaires précises, fournis tant par le B. I. T. que par M^{lle} Schwarz-Gagg (Berne), membre de la Commission de surveillance des fabriques, l'Association vaudoise pour le Suffrage féminin a envoyé, au début de l'été, une lettre fortement motivée au Département, contestant que la participation féminine au marché du travail soit une des causes du chômage masculin, et établissant que la presque totalité de celles qui, chez nous, travaillent dans l'industrie le font par nécessité (70 % d'entre elles sont célibataires et doivent donc subvenir elles-mêmes à leurs propres besoins, et, de plus, 25 % des femmes mariées sont veuves ou divorcées, et par conséquent sans soutien). La preuve a été faite d'autre part qu'il n'est possible que dans un nombre minime de cas de remplacer des travailleuses féminines par des travailleurs masculins en chômage (et cela saute aux yeux pour peu que l'on réfléchisse! (Red.) et que l'on commet également une erreur en s'imaginant que l'on peut subitement diriger sur le travail ménager des femmes jusqu'alors employées dans l'industrie et le commerce.

L'Association suffragiste vaudoise, enfin, estimait dans cette lettre que l'exemple des pays totalitaires invoqué par la circulaire gouvernementale était extrêmement malheureusement choisi pour notre pays, et se déclarait en terminant prête à collaborer avec le Département pour encourager les jeunes filles à embrasser volontairement le service de maison. La réponse a été que le Département ne pouvait, faute de temps, répondre à chacun des problèmes touchés (!!! : Red.), et qu'il se bornait à remercier l'Association pour son offre de collaboration.

EN SUÈDE

Le 1^{er} juillet dernier est entrée en vigueur en Suède une loi qui interdit le congédiement pour raison de mariage ou de fiançailles de la femme qui travaille. Cette loi marque certainement une importante évolution de l'opinion publique dans les pays du Nord, toujours plus avancés que les nôtres quant à la conception du rôle et des droits de la femme; et pour nous, nous ne pouvons que la saluer avec joie comme un grand progrès que nous n'espérons, malheureusement, pas voir de sitôt réalisé chez nous!

Eh bien, le croirait-on? des féministes suédoises, et non des moindres, avec lesquelles l'une des nôtres s'entretenait sur ce sujet au moment de l'adoption de la loi, n'ont pas du tout manifesté autant d'enthousiasme, ont formulé des réserves, et ont avoué une certaine hésitation sur l'attitude à prendre, tant dans les milieux féminins que parmi les femmes parlementaires. «Car, disaient-elles, il n'existe somme toute point de loi interdisant de congédier un homme pour cause de mariage, et nous, qui voulons l'égalité entre les sexes, n'y portons-nous pas atteinte en acceptant cette loi qui ne s'applique qu'aux femmes, et qui, par conséquent, est une mesure d'exception?...»

— Tout de même, chères amies, vous allez un peu loin! Ce que nous devons réclamer, nous semble-t-il, ce n'est pas une égalité formaliste et par conséquent stérile, mais essentiellement la liberté pour tout être humain, homme ou femme, d'exercer l'activité de son choix. Cette liberté n'étant pas déniée à l'homme, faut-il, pour cette raison-là, refuser toute mesure légale empêchant qu'elle soit déniée à la femme?... Poser la question, c'est pour nous la résoudre.

J. GUEYBAUD.

Les femmes et la Société des Nations

(Suite de la 1^{re} page.)

La Commission des questions sociales de la S. d. N. a siégé en 1939 durant la première quinzaine de juillet, date qui, vu l'interruption des vacances, et l'abondance des matières, lors de la reprise de notre parution, nous a empêchée de rendre plus tôt compte de ses travaux. Vingt gouvernements sur vingt-cinq y étaient représentés, dont treize par des femmes. L'une d'elles,

Miss Castendyck (Etats-Unis), fut nommée vice-présidente, et une autre, Mrs. Bose (Indes), rapporteur général.

Passons rapidement sur les questions administratives dont eut à s'occuper la Commission, mais signalons cependant les débats qui s'engagèrent au sujet des membres correspondants. Sont ainsi désignées les organisations internationales privées — et notamment bon nombre d'organisations féminines — dont le but est en relations directes avec le programme d'activité de la Commission, et qui, autrefois, avaient le droit de s'y faire représenter par des membres appelés assessores, participant efficacement à ses travaux, et établissant de la sorte la plus utile collaboration entre l'officialité des gouvernements et l'initiative privée. L'on ne peut pas dire que, depuis trois ans que les membres assessores ont été supprimés pour faire place à un plus grand nombre de représentants de gouvernements, l'opinion publique perdant ainsi tout moyen de se faire entendre, l'activité de la Commission ait été très remarquable; et c'est sans étonnement que nous avons entendu déclarer que les méthodes de collaboration avec les membres correspondants devaient être améliorées! La déplorable bureaucratie esdénienne a là, comme ailleurs, joué un rôle néfaste, contre lequel il conviendra de prendre des précautions.

Deux rapports documentés ont été présentés, l'un par le professeur Parisot, au nom de l'Organisation d'hygiène de la S. d. N., l'autre par M^{lle} Thibert, au nom du B. I. T., sur les travaux de ces institutions qui touchent par un angle ou par l'autre à des sujets d'intérêt pour la Commission: amélioration des conditions de la vie rurale, rééducation professionnelle des jeunes chômeurs, loisirs des jeunes travailleurs, etc. Quant aux travaux proprement dits de la Commission, ils se sont divisés en deux grandes catégories: la protection de l'enfance, et la traite des femmes et des enfants. La place restreinte dont nous disposons ne nous permet malheureusement que d'effleurer les sujets traités, soit dans l'une, soit dans l'autre division.

Protection de l'enfance

Connaissance a été prise par la Commission du rapport annuellement élaboré par le Centre d'Information, et qui, indiquant toutes les innovations survenues au cours de l'année dans la législation de différents pays, constitue une excellente base pour un échange général de vues; puis une discussion nourrie s'est engagée sur la for-

mation des travailleuses sociales, que certains veulent assimiler à des visiteuses d'hygiène, alors que d'autres demandent au contraire que ces deux formes d'activité, et par conséquent la préparation qui y conduit, soient nettement distinctes. Inutile de démontrer l'intérêt de ce problème pour toutes les écoles de service social, de formation d'infirmières visiteuses, etc.

Enfin, deux grosses questions sociales ont encore été introduites: celle de l'abandon de famille, par un exposé lumineux du professeur Pella (Roumanie), et celle de la situation de la mère non mariée et de son enfant, sur laquelle ont été entendus le président de la Commission, le Dr. de Bie (Pays-Bas) et un spécialiste norvégien de législation sociale, le juge Debes. Celui-ci a beaucoup insisté sur l'influence de l'état du logement sur les conditions sociales, ce qui a amené plusieurs délégués à fournir d'intéressantes précisions sur les efforts faits pour l'amélioration du logement dans leur pays. M. Debes voit encore dans les prêts et allocations qui facilitent le mariage un moyen de remédier à la situation de la mère non mariée, et enfin, avec un calme tout nordique, il a encore recommandé la stérilisation des déficients mentaux, cette déficience étant à son avis — et cette opinion nous paraît juste — une des causes essentielles des naissances illégitimes.

Ajoutons que, sur la proposition du délégué de la Chine, la Commission a encore décidé d'inscrire à son programme la question des « muets », estimant que ce n'est pas au fond une question d'esclavage, mais bien de placement d'enfants dans des conditions particulières.

Traite des femmes et prostitution

Dans ce domaine aussi, la Commission a d'abord pris acte d'un certain nombre de rapports, touchant à la ratification des Conventions élaborées par la S. d. N. contre la traite des femmes et la circulation des publications obscènes, ou classant les réponses faites par les gouvernements au questionnaire qui leur est annuellement envoyé de Genève sur la manière dont ils mènent la lutte contre la traite dans leur pays. Là encore la place nous manque pour tout ce qu'il y aurait à déduire d'intéressant de cette documentation trop peu utilisée. Il en est de même pour les deux si importantes questions de l'action préventive contre la prostitution et du relèvement des prostituées, qui ont encore figuré à l'ordre du jour de la Commission, mais nous nous promettons d'y revenir prochainement, sur la dernière surtout, puisque le second volume de l'enquête menée depuis cinq ans par la Commission, volume intitulé *Les antécédents des prostituées*, a

Petit Courrier de nos lectrices

M. A. P. à Inquiète (N° 553). — Avant tout, permettez-moi de remarquer que, si nous avons des raisons d'être anxieuses, je n'en vois pas d'être découragées. Etudiez l'histoire, vous verrez qu'il n'y a rien de nouveau sous le soleil, que de nombreuses générations ont traversé des heures encore plus tragiques que celles que nous vivons. Donc, pas de découragement, et pour distraire et calmer votre inquiétude, astreignez-vous à une étude intellectuelle. Si vous aimez l'histoire, choisissez une époque et étudiez-la à fond. Si vos préférences vont à la philosophie, à l'art ou aux sciences, vous y trouverez aussi une détente et une sérénité indispensables.

Il m'est difficile de vous indiquer un choix de lectures. Cependant, voici quelques titres pris au hasard: Les Lettres de Lyantey, les livres d'histoire de J. Bainville, les romans de Pearl Buck, La Montagne magique de Thomas Mann, La Mousson de Louis Bromfield... Le crois cependant une discipline spirituelle nécessaire pour trouver dans la lecture et l'étude un remède contre l'anxiété quotidienne, et seules certaines lectures religieuses sont vraiment réconfortantes.

Chercheuse (Lausanne) à Inquiète (N° 553). — Pendant les douloureuses semaines de septembre, j'ai relu les Pages choisies d'Emma Pieczyńska, et en particulier le discours de 1915: Nous, femmes, la patrie suisse et l'œuvre de paix.

Souvent triste à Inquiète (N° 553). — Durant toutes les périodes tristes — et elles ont été nombreuses, hélas! de mon existence, j'ai toujours trouvé du réconfort dans les œuvres du pasteur Charles Wagner (L'Ami, Devant le Témoignage Invisible, Vaillance, le Long de Chemin, etc.). La voix encourageante, l'appel à l'action et à l'énergie, qui les inspirent m'ont souvent aidée à faire face au chagrin et au trouble déprimant. Essayez aussi ce remède, et à l'occasion dites-moi si vous en avez éprouvé le même bienfait que moi.

A. L. à S. B. (N° 553). — Mademoiselle, si je disposais de 3 kg de sucre sur 10 kg de fruits à conserver, je mettrais 4 kg de fruits en confiture « normale », et je conserverais 6 kg de fruits sans sucre aucun, selon un petit livre de recettes publié en 1915 quand le sucre était bien plus rare qu'aujourd'hui. La stérilisation pour les compotes, une cuisson très prolongée pour les confitures permettent parfaitement de conserver les fruits sans sucre. Voilà pour la côté pratique. Au point de vue du principe, ne pensez-vous pas que l'expérience de cette difficulté fera une bonne éducation de toutes les ménagères qui n'ont pas su se soumettre à la discipline, qui nous était imposée dès le début de l'année et répétée encore en juillet, de faire des provisions pour 2 mois? Ce n'est certes pas à ces « vierges folles » de venir se plaindre aujourd'hui de leur manque d'huile — ou de sucre, dont elles sont seules responsables!

Jacqueline S. à d'autres lectrices. — Sans doute avez-vous suivi comme moi avec intérêt l'échange d'idées entre notre rédactrice et Mme E. V.-A. à Bâle sur le devoir de nos Sociétés féminines (et par conséquent sur notre devoir individuel à chacune) de ne pas créer, par un excès de zèle en ces temps difficiles, une concurrence qui finirait par devenir déloyale à celles qui gagnent leur vie par un travail que d'autres accomplissent bénévolement. Mais il me semble qu'il est un point encore qui devrait être relevé dans la lettre de Mme E. V.-A.: puisque ces dames n'avaient point de crédit, officiel ou autre, à leur disposition pour acheter des souveniments pour les soldats, pourquoi n'ont-elles pas payé elles-mêmes ce dont elles avaient besoin, au lieu d'imposer ce sacrifice aux commerçants auprès desquels elles se sont rendues pour « mendier » suivant leur expression? Car en effet, les chemises et les chaussettes ne passent pas toutes seules sur les rayons des magasins, et les propriétaires de ceux-ci, devant payer la laine, l'étoffe, la façon, les frais généraux du magasin, etc., etc. ont été ainsi taxés bon gré, mal gré, par des personnes qui ne dépensaient rien elles-mêmes. C'est le même impôt supplémentaire que celui que prélèvent parfois encore des dames patronesses de bazars de charité, en exigeant de leurs fournisseurs une contribution en nature à leur comptoir, et en pratiquant ainsi une bienfaisance aux frais des autres! et il me semble que c'est une tendance contre laquelle se doit de réagir toutes les femmes qui réfléchissent.

été publié, et que nous pourrions de la sorte en parler plus longuement à nos lecteurs.

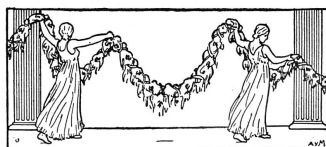
Quant à l'étude en cours sur l'action préventive contre la prostitution, si étroitement connectée avec la question du relèvement, elle a été confiée à deux spécialistes, les docteurs Cavallion (France) et Kemp (Danemark). Les idées essentielles de ce beau rapport, d'une inspiration élevée, peuvent se résumer de la sorte: la loi et la police, soutenues par l'opinion publique, peuvent entraver les agissements de ceux qui exploitent les prostituées, et peuvent empêcher de recruter des femmes par la force, ou par la ruse, et d'ac-

croître artificiellement la demande de prostituées par la publicité et la provocation. Mais l'enseignement, la protection morale de la jeunesse des deux sexes employée dans l'industrie, le commerce, et le service domestique, le développement des services sanitaires et sociaux contribuent aussi grandement à atténuer plusieurs des causes primordiales de la prostitution. N'est-il pas intéressant et significatif de voir un document officiel mettre si fortement l'accent sur les valeurs morales? et n'est-ce pas là une constatation à faire connaître?

Les débats de la Commission ont surtout porté sur la question de l'état mental des prostituées, question spécialement traitée par le docteur Kemp, et sur la protection de la jeunesse féminine contre la prostitution: missions des gares, organisation des loisirs aussi bien pour les jeunes gens que pour les jeunes filles, protection des travailleuses les plus exposées aux risques de démoralisation, et notamment des jeunes domestiques, pour lesquelles on espère que le B. I. T., à la suite de ses études, parviendra à établir un statut, etc., etc. On voit à quel point tout ceci touche de près aux préoccupations et aux programmes de nos Sociétés féminines, et, une fois de plus, nous devons répéter notre étonnement que, en Suisse notamment, l'on continue à ignorer si candidelement des études et des recherches qui constituent un si précieux apport à notre activité!

En fin de session, la Commission s'est encore occupée du projet à l'étude depuis plusieurs années de créer en Extrême-Orient un bureau de la S. d. N. destiné à aider les gouvernements de ces pays dans leur lutte contre la traite des femmes et des enfants; mais elle a dû reconnaître que les circonstances politiques actuelles n'étaient pas encore favorables à cette création, le délégué chinois lui-même s'étant rangé à ce point de vue. Hélas! si les circonstances n'étaient pas favorables en juillet, qu'en serait-il maintenant? et n'est-ce pas là encore un des cas innombrables où l'affreuse guerre, non seulement sème la ruine et la barbarie sur son chemin, mais encore fait reculer partout tout projet de progrès social, et pour combien d'années?...

E. GD.



A travers les Sociétés

Centre d'Organisation ménagère (Genève).

Il est organisé par les soins de ce groupement un cours de cuisine pratique tenant compte des restrictions alimentaires, ouvert aux maîtresses comme aux employées de maison. Ce cours a



POMPES FUNÈRES OFFICIELLES

de la Ville de Genève, Plainpalais et Petit-Saconnex

5, rue de l'Hôtel-de-Ville, 5, au 1^{er}

Téléphone : 4.32.85 (permanent)

EN CAS DE DÉCÈS

s'adresser au téléphone de suite à l'adresse ci-dessus. FORMALITÉS GRATUITES

Educational civique et nationale

La Commission d'éducation de l'Alliance de Sociétés féminines suisses nous prie, au moment où s'organisent les activités d'hiver de chaque Société, de publier à nouveau cette liste de conférences et de conférences dressée par elle l'an dernier, en insistant sur l'utilité, dans les circonstances actuelles, de traiter ces diverses questions devant des auditoires féminins.

Mme BLANCHE HEGG-HOFFET, Ittigen, près Berne: L'appel aux mères de famille suisses, l'éducation nationale dans la famille, l'éducation nationale des femmes et des jeunes filles.

Mme CHARLES GAUTIER-PICTET, présidente de l'Association d'éducation nationale, « La Bessonne », Chêne, Genève: Les jeux éducatifs et l'éveil du sentiment national dans la première enfance, La tâche de la mère comme éducatrice, Qu'étonnons-nous par l'éducation nationale?

Mme MARGUERITE EVARD, Dr. ès lettres, présidente de la Commission d'éducation de l'Alliance, Saint-Sulpice (Vaud): Prendre conscience de notre âme nationale, La patrie n'est pas faite de hommes, Défendre l'idée suisse, dans la famille, l'école et la vie sociale, L'apport de la femme vaudoise au patrimoine national spirituel.

Mme MARGUERITE NOBS, secrétaire générale de l'Union mondiale pour la Concorde internationale, Palais Wilson, Genève: La paix et l'éducation nationale, l'éducation nationale et internationale par l'éducation de soi-même, l'éducation nationale et internationale par l'effort individuel.

Mme MARIANNE GAGNEBIN, présidente du Lyceum, Maillefer, 20, Neuchâtel: La vertu éducative de notre devise nationale, Petit voyage à travers les beautés de la Suisse (avec épiscopo).

Mme AMMANN KRAFFT, 13, avenue Druey, Lausanne: Comment initier au sentiment de la patrie helvétique les enfants suisses de l'étranger?

Mme DOROTÉE BERTHOUD, femme de lettres, Areuse (Neuchâtel): Le respect de la personnalité de l'enfant, Léopold Robert et sa mère, Du refuge huguenot au refuge du temps présent (aide aux Juifs);

Mme MATTER-ESTOPPEY, femme de lettres, « La Cigale », Montreux: Closes et gens de chez nous, l'école et la famille;

Mme SIMONE HAUERT, femme de lettres, avenue de Cour, 47, Lausanne: La femme suisse au travail;

Mme MARIANNE MURET, rédactrice de l'« Almanach de la femme », Epesses (Vaud): Le ménage est-il ennuyeux? La valeur des femmes: savoir vivre, La valeur des femmes: savoir faire, La valeur des femmes: savoir aimer;

Mme ANTOINETTE QUINCHÉ, avocate, rue d'Etraz, 20, Lausanne: Pourquoi nous revendiquons les droits politiques?

Mme MARGUERITE MAIRE, lic. ès lettres, Saint-Jean, 88, Genève: L'histoire suisse et les jeunes filles, L'apport de la femme genevoise au patrimoine spirituel national;

Mme TH. ERNST, commissaire cantonale des Eclaircissements vaudoises, La Rosiaz, Lausanne: L'éducation nationale et le scoutisme.

AUTRES SUJETS À ETUDIER: Ce que représente notre patrimoine intellectuel suisse:

dans les lettres romandes, allemandes, romanches et tessinoises, dans nos dialectes et patois,

dans les beaux-arts: architecture, peinture, sculpture, arts mineurs, etc.,

dans la musique, les mélodies populaires, dans le folklore: vieilles costumes, costumes, danses populaires, etc.,

en philosophie, pédagogie, psychologie, sciences morales et politiques,

en mathématiques, sciences naturelles, astronomie, etc.,

dans l'économie politique et nationale: notre place dans l'économie internationale, en matière de droit et jurisprudence, la presse suisse et la presse étrangère en Suisse,

Promenades nationales, historiques et littéraires: au pays genevois, en terre neuchâteloise, au terroir vaudois, aux sites jurassiens, dans la ville et la campagne de Fribourg, etc.

N. B. — Les Associations voudront bien traiter directement avec les oratrices, pour fixer les modalités d'organisation de chaque conférence: sujet, date, cachet et frais de voyage — et non avec notre Commission d'éducation non plus qu'à l'Alliance elle-même. A cet effet, nous donnons l'adresse de chaque oratrice; quelques confoncières désirent être averties un mois d'avance.

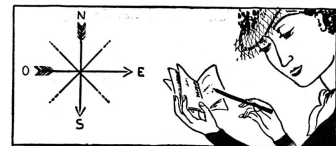
lieu à l'Institut Ménager, 7, rue de Beaumont, tous les lundis, de 13 à 18 h. Prix du cours (6 leçons): 12 fr. S'adresser à l'Institut Ménager.

Vme rapport annuel du Comité suisse des Associations s'intéressant au service domestique.

Ce très substantiel rapport — 23 pages, dont 6 en français comprennent celui de l'activité du Secrétariat romand, rend compte du travail de ce Comité. Le nouveau programme d'action élaboré pour une durée de trois ans (1937-1940) y est exposé en détail. Dans ses grandes lignes, il cherche à accroître le nombre des jeunes filles suisses se préparant au service domestique, et cela par une propagande active; à développer l'enseignement nécessaire; à obtenir une amélioration des conditions de ce travail; à favoriser la fixation de mesures d'ordre professionnel et social pour les employées de maison, ainsi que la collaboration de toutes les organisations qui s'intéressent au travail domestique.

Cet exposé est suivi d'un rapport très complet de l'activité des deux secrétariats: du suisse allemand et du suisse romand, qu'il est malheureusement impossible de résumer ici.

M.-L. P.



Garnet de la Quinzaine

Dimanche 29 octobre:

BREUSE XVIIe Conférence annuelle des Présidentes de Sections de l'Association suisse pour le Suffrage féminin, 10 h. 30 précises, Hôtel du Sauvage, Aarberggasse, 41. Ordre du jour: 1. L'action civique des femmes suisses: Mme Vischer-Althoff (Bâle). — 2. Le Congrès de Copenhague: Mlle Gourd (Genève). — Communications du Comité Central de l'Association: Mme Leuch (Lausanne). A midi trente, repas en commun. — Invitation cordiale à tous les membres des Comités des Sections.

Le Mouvement Féministe

se vend au numéro

Librairie Payot, rue du Marché, Genève
A l'Union des Femmes, r. Et.-Dumont, 22
A l'Administration, 7, rue de Chêne.
et dans tous les kiosques à journaux et les dépôts de l'Agence Naville à Genève.



La Maison de la Laine
et de tous les tricotages

TRICOTEUSE DE LA MADELEINE

1, rue du Vieux-Colège - Genève

(côté Poste) Tél. 4.59.51

Explications gratuites de Mme V. Renaud

Soutenez votre „Mouvement“ en réservant vos commandes aux maisons qui l'utilisent pour leur publicité